



LA COMMUNE DE NOYAL-SUR-VILAINE REJOINT LE LABEL

TERRITOIRE BIO ENGAGÉ

POUR SES 26,22% DE PRODUITS BIO SERVIS EN RESTAURATION COLLECTIVE !

AVEC LA PRÉSENCE OFFICIELLE DE MME LE MAIRE DE NOYAL-SUR-VILAINE, MARIELLE MURET-BAUDOIN

Judi 8 septembre à 15h30, Initiative Bio Bretagne remettra le label «Territoire Bio Engagé» à la commune de Noyal-Sur-Vilaine, représentée par Mme le Maire Marielle MURET-BAUDOIN.

Cet événement marquera la première labellisation TBE d'une commune en Ille-et-Vilaine. Noyal-Sur-Vilaine est également la première commune de Bretagne à obtenir le «Niveau 1» sur le critère de la restauration collective bio. A cette occasion, les membres du jury TBE composé de la DRAAF et de la Région Bretagne seront présents et participeront à la remise du label.

La ville de Noyal-Sur-Vilaine est lauréate car elle compte **26,22% de produits biologiques (en valeur d'achat) dans l'ensemble de ses services de restauration collective.**

Ce pourcentage va au-delà du critère de labellisation TBE et des exigences fixées par la loi EGalim à partir de 2022. L'engagement de la commune pour l'alimentation biologique ne date pas d'hier : en 2019, elle signait déjà l'ancienne Charte régionale «Il fait Bio dans mon assiette» portée par Initiative Bio Bretagne et se fixait un objectif d'augmentation des produits bio dans la cantine. Son engagement pour des repas en restauration collective de qualité n'a pas cessé d'évoluer depuis.

Noyal-Sur-Vilaine deviendra donc le 5ème Territoire Bio Engagé de Bretagne.

JEUDI 8 SEPTEMBRE À 15h30 : REMISE OFFICIELLE DU LABEL TERRITOIRE BIO ENGAGÉ - RESTAURANT SCOLAIRE DE NOYAL-SUR-VILAINE



Le label Territoire Bio Engagé est la première démarche de labellisation bio des collectivités territoriales proposée en France ! Ce label valorise les collectivités et établissements ayant engagé une démarche en faveur de l'agriculture biologique sur leur territoire.

Il permet aux collectivités de faire connaître localement leur action en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et d'une alimentation plus saine.

Territoire Bio Engagé a été créé en 2012 par INTERBIO Nouvelle Aquitaine et est étendu depuis 2020 dans six régions de France. En Bretagne, c'est Initiative Bio Bretagne, l'association à caractère interprofessionnel de la filière Agriculture Biologique, qui se charge de son

développement. Pour obtenir le label en Bretagne, une collectivité doit atteindre 11% de sa surface agricole utile certifiée en bio (% différent selon les régions) et/ou plus de 22% d'approvisionnements bio dans son service de restauration (en valeur d'achat).

A ce jour, le label compte plus de 350 communes et établissements labellisés en France. En Bretagne, Noyal-Sur-Vilaine (35) est la cinquième commune labellisée pour ses 26,22% de produits bio en restauration collective. En avril dernier, c'est la commune de Hillion (22) qui était labellisée pour ses 21,77% de surfaces agricoles bio et ses 24,18% de produits bio en restauration collective. Enfin, deux lycées finistériens se verront décerner le label très prochainement.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.territoirebioengage.fr.

CONTACT :

Rosalie MARC, Chargée de mission Restauration Collective
06 98 12 45 75 - rosalie.marc@bio-bretagne-ibb.fr

Une démarche soutenue par :



www.bio-bretagne-ibb.fr

Association Interprofessionnelle de l'Agriculture Biologique en Bretagne
2, Square René Cassin – Immeuble Les Galaxies – 35700 RENNES
Tél. : 02 99 54 03 23 – contact@bio-bretagne-ibb.fr